

Réf: Dossier N° 017384

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CENTRE MEDICALE SAINTE ILLA » en abrégé « CMSI »

Siège social Abidjan, Yopougon, BANCO II, lot 3047, ilot 347,
Section BL, Parcelle 242

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/05/2021, et enregistrés au CEPICI le 15/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICALE SAINTE ILLA » en abrégé « CMSI »

Objet :

- La consultation de Médecine Générale
- Les spécialités médicales (Gynéco-Obstétrique, L'ophtalmologie, La pédiatrie...)
- Les soins infirmiers
- L'analyse biologique
- L'échographie
- La consultation prénatale
- L'import et l'export de divers produits et marchandises
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, BANCO II,lot 3047,ilot 347, Section BL, Parcelle 242

Dirigeant(s) : M YABA THIERRY MICHEL LOUMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02405 du 14/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17315/GTCA/RC/2021 du 14/07/2021

